



CHARTREUX | MONACO CERTOSINO

CHARTREUX

(N° 46)

Cet Ordre fut fondé par saint Bruno, né à Cologne, vers l'an 1035. Étant chanoine de Reims, en 1068, il se retira, avec sept de ses compagnons, dans une affreuse gorge du Dauphiné, qui était connue sous le nom de *Chartreuse*, et c'est de là que les religieux ont tiré leur appellation qui serait plutôt celle de *Brunovistes*. Quelque temps après, le pape Urbain II, ayant appelé auprès de lui Bruno, pour le consulter dans de graves affaires, il finit par obtenir la permission de se retirer dans un désert de la Calabre, nommé la Tour. Il y mourut le 6 octobre 1101.

Bruno n'avait laissé aucune règle écrite. Ce fut Guignes, le cinquième général de l'Ordre, qui traça les règlements conventuels. On peut aussi considérer Guignes comme le second fondateur des Chartreux. Mais, dans la suite, on a modifié les statuts à diverses reprises.

Le jeûne, le silence continuel, l'abstinence de chair, même en maladie, la clôture perpétuelle, le cilice constamment porté, la meilleure partie du jour et de la nuit employée à la prière, sont les principales parties de la discipline des Chartreux.

Urbain II et son successeur confirmèrent cet Ordre, et lui accordèrent plusieurs prérogatives. Le chef-lieu de toute la congrégation fut fixé, en 1508, par Jules II, dans la maison de la *Chartreuse*, en Dauphiné. On comptait 172 couvents de cet Ordre, dont 75 étaient en France avant la révolution. La principale maison est toujours celle qui est connue sous le nom de *Grande-Chartreuse*, dans le diocèse de Grenoble, où une nombreuse communauté observe, avec édification, la règle de saint Bruno. Le nom de cet Ordre, en latin, est celui de *Carthusiani*.

